

MONTAGSANALYSE



Brexit: gare aux solutions faciles!

Certains signes permettaient de croire que le vote allait connaître un dénouement heureux en dernière minute. L'optimisme de jeudi dernier s'est toutefois évaporé le lendemain à 8.30 avec l'annonce des résultats du scrutin. Situation inédite. L'Union européenne se réveille avec une gueule de bois, elle vient de perdre un membre économiquement et politiquement influent.

La décision des électeurs britanniques doit être respectée. Il convient de souligner, dans ces moments difficiles, la contribution du Royaume-Uni au succès économique de l'Union européenne, au-delà de ses "opt-outs" et de ses exceptions. Ses mérites ne devront pas tomber dans l'oubli lors des négociations qui vont prochainement s'ouvrir et qui définiront les contours de la relation future entre l'Union et le Royaume-Uni. Il y a lieu d'assurer que ces pourparlers, qui s'annoncent d'ores et déjà longs et difficiles, soient menés dans un esprit constructif et coopératif, l'arrangement final devant refléter les intérêts des deux parties. Appel à la décence! L'heure n'est pas aux réponses têtues ou vexées, les négociations ne doivent en aucun cas servir à pénaliser le choix britannique ou de prétexte à démanteler le marché unique.

A cet égard, j'espère surtout que Londres, partisan du "Remain" avec une majorité de 60%, aura son mot à dire. Une bonne entente entre la City et la capitale grand-ducale est vitale. Car le Royaume-Uni est la première destination de nos exportations de services financiers, notre premier investisseur européen et représente une part de marché de 16,5% des actifs nets sous gestion de notre florissante industrie des fonds d'investissement. Il convient donc de nouer un dialogue positif qui permette aux deux économies de continuer à entretenir une collaboration étroite. Le Royaume-Uni est un partenaire stratégique pour notre économie et il restera un partenaire privilégié pour le Grand-Duché et ses entreprises.

Afin d'assurer le plus vite possible un environnement stable aux citoyens, investisseurs et entrepreneurs, qui vivent et travaillent de l'un ou de l'autre côté de la Manche, la nouvelle relation entre le Royaume-Uni et l'Eu-



rope doit être clarifiée au plus vite. Car il n'y a guère de poison plus venimeux en économie que le manque de confiance, qui peut paralyser la consommation,

tions britannico-européennes. Si l'Union souhaite éviter que de telles situations se reproduisent, elle devra être davantage à l'écoute de ses citoyens, qui doivent

«Une bonne entente entre la City et la capitale grand-ducale est vitale»

CARLO THELEN, Directeur Général de la Chambre de Commerce

l'investissement et l'emploi. Toutes les parties prenantes devront manifester leur volonté de trouver une solution conciliante. Néanmoins, les efforts ne devront pas se limiter aux seules solu-

prendre conscience du bénéfice de l'appartenance de leur pays à l'UE. Un effort de pédagogie important devra être mené, un retour au "business as usual" serait très dangereux.

Comment l'Union peut-elle conserver la pincée de pragmatisme libéral que le Royaume-Uni lui avait insufflée? L'Europe à géométrie variable pourrait-elle

finalement devenir une réalité? Autant de questions auxquelles l'UE devra répondre afin que ses Etats membres agissent de nouveau de concert. Le Brexit est certes un revers douloureux pour le processus d'intégration européenne, mais il ne peut pas marquer le début de la fin de l'Europe car aussi perfectible soit-elle, l'Europe est notre cadre de vie commun et notre poumon économique. ●



UNE INSTITUTION DE DROIT PUBLIC

La Chambre de Commerce

Fondée en 1841, deux ans après l'indépendance du pays, la Chambre de Commerce du Luxembourg est une institution de droit public, regroupant toutes les entreprises, hormis l'agriculture et l'artisanat, qui disposent de leur propre chambre professionnelle. Au Grand-Duché de Luxembourg, l'affiliation à la Chambre de Commerce est obligatoire pour toutes les personnes physiques, les sociétés commerciales, ainsi que les succursales de sociétés étrangères établies au Luxembourg exerçant une activité commerciale, financière ou industrielle. La Chambre de Commerce, en tant que gardienne des intérêts des entreprises luxembourgeoises, accomplit les missions suivantes: Promotion de l'intérêt économique général, porte-parole indépendant pour l'économie du marché et partenaire critique des politiques nationale, européenne et internationale, intervenant dans la procédure législative, prestataire de services aux entreprises et au public. Aujourd'hui, la Chambre de Commerce compte plus de 50.000 ressortissants, occupant 75% du total de l'emploi salarié et représentant 80% du PIB.